



HAL
open science

L'éthique chez les ingénieurs (2)

Christelle Didier

► **To cite this version:**

Christelle Didier. L'éthique chez les ingénieurs (2) : Qu'est ce que l'ingénierie?. L'ingénieur, 2008, 251, pp.16. halshs-00783141

HAL Id: halshs-00783141

<https://shs.hal.science/halshs-00783141>

Submitted on 1 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ETHIQUE CHEZ LES INGENIEURS (2)

Qu'est-ce que l'ingénierie ?

A quelles questions éthiques sont confrontés spécifiquement les ingénieurs ? Dans notre article précédent, nous avons montré qu'il existait une discipline appelée « engineering ethics » aux Etats-Unis, depuis déjà longtemps. Mais nous avons aussi vu que celle-ci s'était développée dans un pays ayant une conception particulière des « professions » qui n'est pas pertinente en France. Poursuivons donc notre quête du statut et du sens que pourrait avoir une réflexion de type éthique sur l'« ingénierie » dans notre contexte... Mais il faudra nous entendre sur ce que nous appelons « l'ingénierie »

UNE ETHIQUE SECTORIELLE

Parler d'« éthique sectorielle » plutôt que d'« éthique appliquée », c'est choisir de donner plus d'importance au contexte de l'activité dont on étudie les enjeux éthique plutôt qu'aux théories philosophiques ou morale qu'il s'agirait d'« appliquer » de façon déductive à des situations singulières. Avec une approche « sectorielle », ce ne sont pas les devoirs d'une « profession », les articles d'un code de déontologie qui sont premiers, mais le contexte spécifique d'une « activité professionnelle ». Irréductible à un groupe professionnel, un tel contexte constitue un espace socialement partagé avec d'autres partie-prenantes.

Pour le philosophe américain Carl Mitcham le rôle de l'*engineering ethics* n'est pas tant de promouvoir le respect d'une déontologie et la rectitude des comportements (*Doing the Right Thing*), mais de mener une réflexion éthique sur l'agir technique en contexte. Celui-ci précise même que dans le monde imprégné de technique qui est le nôtre (*Our Engineered World*), l'*engineering ethics* ne peut pas être une préoccupation réservée aux seuls ingénieurs. Il s'agit, bien au contraire, d'un questionnement, d'un souci à l'égard de notre rapport aux objets et à leur conception, qui doit concerner tout le monde sans exception.

On pourrait parler de « techn-éthique » ou encore d'« éthique des technologies ». Mais l'expression « éthique de l'ingénierie », si on cerne bien sa familiarité avec le mot « ingénieur » (comme c'est le cas au Québec) a le mérite de situer dans le monde de technologie des individus dont le rôle est tout à fait particulier : les ingénieurs.

POUR UNE DEFINITION DE L'INGENIERIE

Comment définir alors le « secteur » de l'agir humain qui est au cœur des réflexions en *engineering ethics* ?

Il ne s'agit pas uniquement d'une réflexion éthique abstraite sur les objets techniques, une « éthique des techniques ». Son rôle n'est pas non plus seulement d'évaluer les décisions techniques, ce qui est plutôt le rôle du champ appelé depuis les années 1980, « *Technology Assessment* » (*évaluation des techniques*).

Le point focal de l'*engineering ethics* telle que je la définis n'est pas non plus un statut, ni un savoir, une techno-logie : c'est une pratique. J'oserai dire une pratique professionnelle s'il n'y avait pas de risque à être enfermé dans la définition des professions dont j'ai montré les limites dans l'épisode un..

L'INGENIERIE COMME UN HUMANISME

Le mot ingénieur renvoie étymologiquement à une certaine ambivalence morale. L'ingénieur du XXe siècle n'est-il pas celui qui sait user de son malin génie pour concevoir, voire construire des engins (machines) ? Et plus récemment le XIXe siècle qui a été témoin de certaines conséquences dramatiques de l'industrialisation a aussi été le théâtre d'une profusion de discours technophiles. Les ingénieurs étaient décrits comme les « prêtres des temps modernes, sans superstition », comme la force vitale du progrès humain et des lumières, chargés de protéger le progrès et de s'assurer que les changements techniques étaient mis au service de l'humanité.

Si le XXeme siècle et ses désastres humains et écologiques nées des techniques modernes ont mis à mal l'idéologie du progrès, les discours sur l'humanisme intrinsèque à la pratique des ingénieurs ont résisté. Si ces discours sont typiques des milieux corporatistes, on les trouve aussi dans certains milieux catholiques où l'on évoque encore parfois la mission « d'humanisation de la terre » confiées aux ingénieurs.

NEUTRE ?

Bien loin de ces discours qui définissent l'ingénierie comme une pratique intrinsèquement humaniste, on trouve des discours présentant l'ingénierie comme étant inqualifiable moralement.

Ceux-ci s'ancrent dans une approche de la technique qui n'a guère évolué depuis Aristote. Pour eux, l'association des termes éthique et ingénieurs n'a pas de sens, car l'activité des ingénieurs consiste à mettre en œuvre des moyens au service de finalités extérieures, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. L'agir technique ne peut pas faire l'objet d'un jugement moral du fait de son statut de « moyen », neutre par nature.

Certains auteurs ont contesté vivement cette partition entre moyens et fins. Jacques Ellul surtout a remis radicalement en question la thèse de la neutralité des techniques. S'il ne conteste pas le statut de moyens attribué aux techniques, il souligne une particularité nouvelle qui est que ces moyens obéissent maintenant à leur propre loi et ne sont plus subordonnées à des fins. L'erreur consiste, selon lui, à ne voir dans la technique que des outils alors qu'elle constitue un système qui modifie la totalité de l'homme et de son environnement. Le système technique n'est pas amoral, selon lui : il impose une éthique technicienne, celle de la normalité, l'efficacité, la réussite, le travail, la conscience professionnelle et le dévouement à la collectivité.

A SUIVRE...

Les discours moraux sur l'ingénierie ne manquent donc pas. Mais ils ne nous disent finalement pas grand-chose des caractéristiques fondamentales de l'agir technique qui nous permettrait de réfléchir aux enjeux éthique de cette activité

Christelle Didier
Christelle.didier@icl-lille.fr